



Saint-Piat



Novembre 2009 – n°4

## SPECIAL TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Lors du conseil municipal du 30 septembre dernier, il a été décidé de publier un mini-trait consacré aux projets en cours. Le plus important est assurément celui de l'aménagement et de la mise en sécurité des voies d'accès à la gare. La desserte de la gare se fait à partir du « cœur du village » par la rue Verte (R.D.19-2), l'avenue de la Gare (R.D. 106-4) et la rue des Anciens Combattants d'A.F.N. (R.D.106-4).

Les trottoirs le long de ces voies sont de largeur extrêmement réduite et ne permettent pas le passage d'un piéton ; rue Verte, ils sont pratiquement inexistantes. Le cheminement des piétons se fait donc directement sur la chaussée. Cette situation est particulièrement préoccupante lorsque piétons et automobilistes se rendant ou revenant de la gare, s'entremêlent sur la chaussée, les uns et les autres étant pressés soit de prendre le train, soit de regagner leur domicile.

L'acuité du problème est d'autant plus grande que le trafic rue Verte est de loin le plus important du village avec près de 2600 véhicules/jour dont environ 80 PL.

Le projet, illustré par les deux plans joints, prévoit d'améliorer :

- ▶ - la sécurité des usagers en réduisant la vitesse des véhicules avec la création de zones de circulation alternée notamment au droit du carrefour entre la rue Verte, la rue Robert Poisson et l'avenue de la Gare, en aménageant des espaces sécurisés pour les piétons et des passages protégés, en redessinant les carrefours,
- ▶ - le cadre de vie de ces voies en développant des revêtements de trottoirs plus agréables et des aménagements paysagers,
- ▶ - l'accès au quai de la gare.

Ce projet a été adopté le 22 juillet 2008 par l'ensemble du Conseil municipal (14 voix pour et une abstention). Depuis, il a reçu l'aval du Conseil général au plan technique (n'oublions pas qu'il s'agit de routes départementales) comme au plan financier puisque ce dernier nous accorde au titre de 2009 une subvention de 46 000 €; une deuxième subvention d'un montant équivalent est attendue en 2010. De son côté la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon nous a accordé un fonds de concours de 25 000 € en 2009. Restera à la charge de la commune 75 000 € en 2009 et 86 000 € en 2010.

Actuellement l'appel d'offres est lancé. Les travaux devraient pouvoir démarrer d'ici la fin de l'année et se poursuivre durant le premier semestre 2010.

***Des permanences sont prévues les mardis 10 et 17 novembre de 18h à 20h, le jeudi 12 de 15h à 17h, les samedis 14 et 21 de 10h à 12h, pour répondre à toutes vos questions sur ce projet.***

### **Vidéosurveillance du parc de stationnement de la Gare de Saint Piat**

Le choix de mise en place d'une vidéosurveillance du parc de stationnement de la gare a pris forme.

L'ensemble du Conseil Municipal a souhaité que ce projet soit soumis aux communes voisines, dont les habitants viennent stationner sur le parking, afin de les sensibiliser à ce problème d'insécurité.

Le Conseil Municipal de Jouy envisage des travaux pour agrandir son parc, et de ce fait les utilisateurs pourront disposer de plus de place.

Le Conseil Municipal de Mévoisins s'est prononcé pour une participation à condition que toutes les communes interrogées participent.

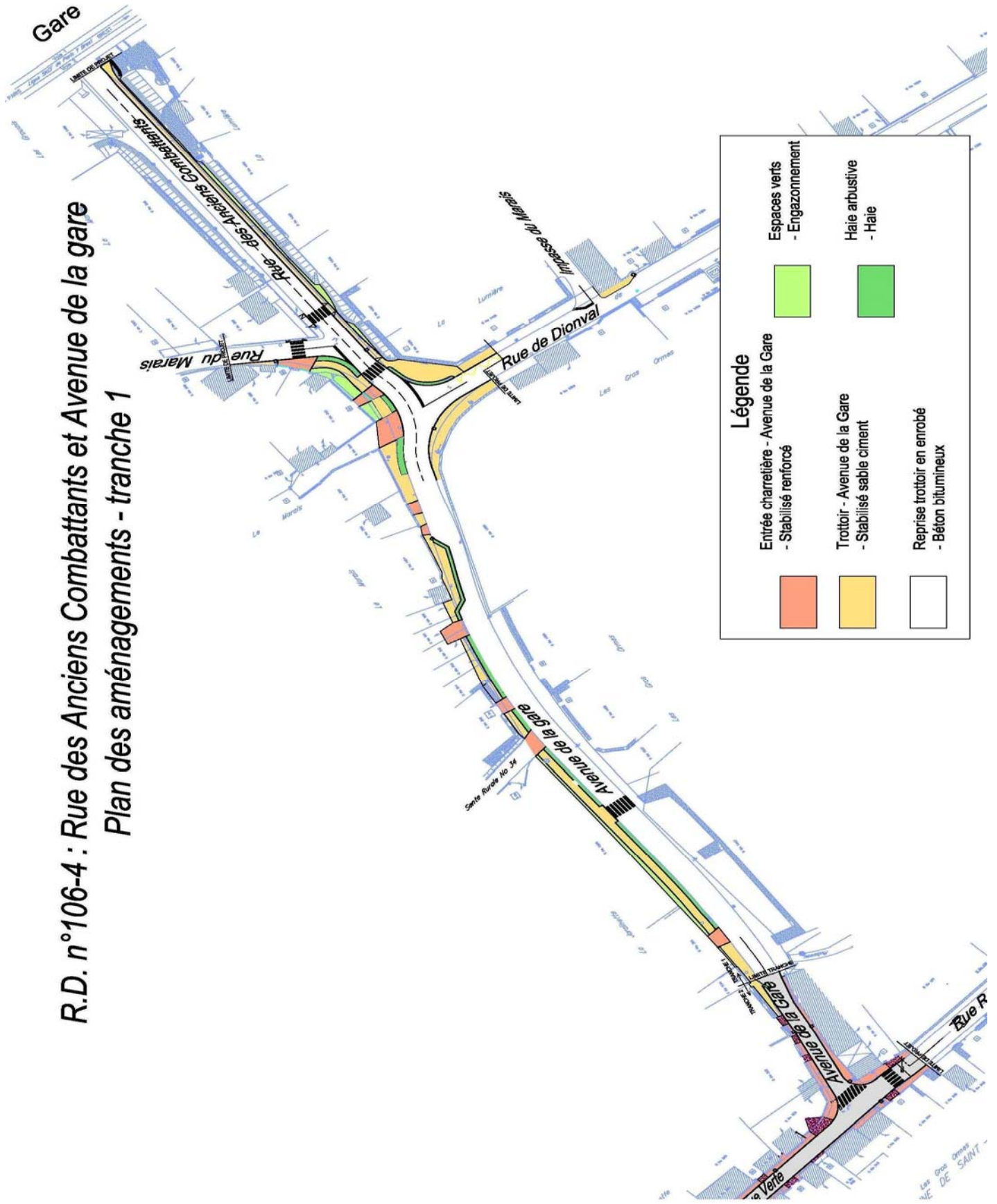
Le Conseil Municipal de Chartainvilliers refuse a priori, sauf à ce que l'ensemble des communes concernées soient favorables à une participation et à condition de ne pas dépasser 1/5 des frais d'installation.

Quant à la commune de Soulaire n'a pas répondu pour le moment.

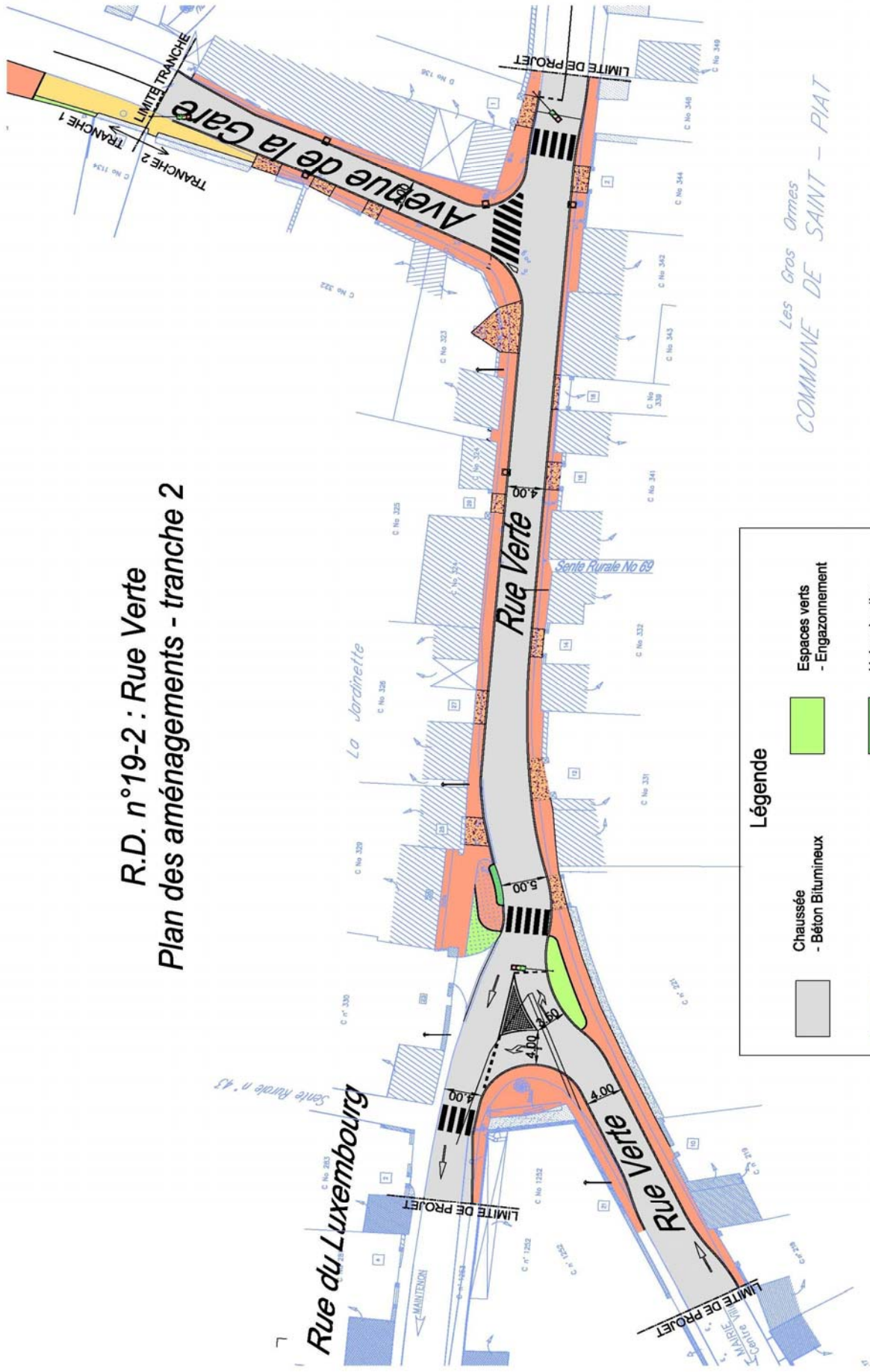
Nous avons obtenu une subvention de 5 000 € (soit la moitié du coût) de la part de l'Etat au titre du fond interministériel de prévention de la délinquance.

Pour l'heure nous attendons l'autorisation préfectorale d'installer le système de vidéosurveillance, la commission devant se réunir le 8 novembre prochain.

# R.D. n°106-4 : Rue des Anciens Combattants et Avenue de la gare Plan des aménagements - tranche 1



R.D. n°19-2 : Rue Verte  
Plan des aménagements - tranche 2



**Légende**

	Chaussée - Béton Bitumineux		Espaces verts - Engazonnement
	Entrée charretière - Rue Verte - Béton désactivé		Haie arbustive - Haie
	Trottoir - Rue Verte - Stabilisé renforcé		

Les Gros Armes  
COMMUNE DE SAINT - PIAT



## Transformation de l'ancien arsenal en local socio-éducatif pour les jeunes

En réponse à la demande de nos jeunes et avec l'avis favorable des pouvoirs publics y compris de la gendarmerie, le projet pour un montant de 23 100 € a donc été voté. Les subventions ont été accordées par :

▶ l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement 2009 : .....	3 860 €
▶ le Département au titre du Fonds Départemental d'Aide aux Communes : .....	3 832 €
▶ M. le Sénateur, Président du Conseil général au titre de sa réserve parlementaire :	3 000 €
▶ Nous attendons la réponse de la Caisse d'Allocations Familiales.	

Le permis de construire a été déposé. Le local devrait être opérationnel en janvier 2010 et sera utilisé par une association dûment constituée. (Les statuts et le règlement intérieur sont en cours d'élaboration par les jeunes et les adultes).

### Beffroi de l'église

L'église actuelle de Saint-Piat a été construite vers 1535, la chambre des cloches abrite un beffroi en chêne.

A l'occasion d'un dépannage de la cloche, la société chargée de l'entretien a constaté que le beffroi était fortement abîmé.

La commune a fait appel à un expert du Centre Expérimentation du Bâtiment et des Travaux Publics, celui-ci a confirmé la nécessité d'intervenir le plus rapidement possible.

Monsieur LAMOURERE, Architecte des Bâtiments de France, a confirmé qu'il convenait de reconstruire le beffroi.

Coût estimatif des travaux : 11 600 €

Financement :

- propriétaire (commune de Saint-Piat) .....	1 160 €
- subventions publiques :	
Etat (DGE).....	5 588 €
Fond régional pour le patrimoine culturel ..	2 320 €
- autres financements :	
Souscription publique .....	1 200 €
Avance renouvelable (ARIS) .....	1 332 €

Le dossier a été présenté à Messieurs Yves JACQUEMET et Henri REAUD de la Fondation du Patrimoine, et envoyé à Orléans le 21 octobre 2009.

Les travaux seront engagés vers la mi-novembre après réception de l'arrêté préfectoral d'attribution de la subvention de la Dotation Globale d'Equipement et de l'avis favorable du délégué départemental de la Fondation du Patrimoine

\* \* \* \* \*

D'autres projets sont en cours de réflexion par exemple :  
- la réfection de certaines rues,  
- la réfection du stade de foot.

En septembre, lors d'une réunion de travail, les élus ont fait des propositions. Des demandes de devis sont en cours pour chiffrer ces projets. Le choix définitif s'effectuera par vote du Conseil Municipal.

### ACTUALITES

#### **Novembre :**

Samedi 7 : Marché d'hiver salle des fêtes, organisé par la municipalité.

Mercredi 11 : Commémoration de l'Armistice 1918.

Dimanche 15 : "Bourse aux jouets, vêtements d'enfants et matériel de puériculture" à la salle des fêtes de Saint-Piat organisée par Associations des parents d'élèves Lien : <http://ape-rpi-28130.perso.neuf.fr/>.

Dimanche 22 : Vente d'objets réalisés par le club de la vallée salle des fêtes tél. **06.12.60.72.40**.

Samedi 28 : Bal organisé par l'A.S. Saint Piat salle des fêtes tél. **02.37.32.44.26**.

Dimanche 29: Marché de Noël organisé par la Catéchèse.

#### **Décembre :**

Samedi 5 : à 14 h projet socio-éducatif pour les jeunes salle polyvalente (ancien presbytère) réunion parents, collégiens, lycéens et élus.

Week end 5.6 : Exposition « mon voisin est un artiste » organisée par le comité des fêtes à la salle des fêtes tél. **02 37 32 40 61**

Dimanche 13 : Passage du père Noël pour les enfants non scolarisés organisé par la municipalité.

Jeudi 31 : Soirée de la saint Sylvestre organisée par l'association des amis d'illschwang. tél. **02.37.32.44.26**

**Janvier 2010 :** Vendredi 15 : Vœux du Maire salle des fêtes.